

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 28 mai 2010
(convocation du 17 mai 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Mai Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPÉ Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 45
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÛZERE Jean-Marc
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain jusqu'à 10 h 10
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 20
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude à partir de 11 h 25
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 00
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. FAYET Véronique
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle jusqu'à 11 h 00
Mme DESSERTINE Laurence à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 10
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 25
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain
M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien à partir de 11 h 45
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PENEL Gilles à Mme. ISTE Michèle
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REIFFERS Josy à M. DUPOUY Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

**Bruges - Aménagement d'un giratoire (allée de la Réserve / rue de Fieusal) -
Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage - Décision - Autorisation**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre des travaux d'aménagement d'un giratoire allée de la Réserve / rue de Fieusal à Bruges, la Communauté Urbaine de Bordeaux assure la Maîtrise d'œuvre et d'Ouvrage des travaux qui consistent en:

- **Sur le domaine de l'Etat**
 - Dévoiement, adaptation et raccordement des deux bretelles Entrée / Sortie de la rocade sur le giratoire à réaliser
 - Modification, adaptation du réseau d'éclairage public sur les bretelles
- **Sur le domaine de la Communauté Urbaine de Bordeaux**
 - Réalisation d'un giratoire au carrefour rue de Fieusal / allée de la Réserve : rayon de l'îlot central : 18 m, anneau circulé calibré à 8 m.
 - Raccordements de bretelles de la rocade (sens extérieurs)
 - Création d'une voie de liaison carrefour de la rue Balguerie au nouveau giratoire pour un accès direct à la rocade à partir de la zone industrielle
 - Modification du tracé existant de la piste cyclable
 - Création d'un cheminement piéton entre le giratoire et la rue Balguerie le long de la voie nouvelle
 - Recalibrage du carrefour Balguerie / voie nouvelle
 - Suppression des feux tricolores
 - Modification et adaptation du réseau d'éclairage public autour du giratoire Mise en place de la signalisation de police & jalonnement

Ayant en charge la réalisation de ces travaux notre Etablissement public doit faire l'objet d'une autorisation d'intervenir sur le domaine public routier de l'Etat jointe à la présente délibération.

Cette autorisation prend la forme d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage (forme requise par l'Etat dans ses relations avec les collectivités pour ce type d'autorisation) qui définit tant le cadre que les modalités d'intervention de notre Etablissement Public.

Cette opération sera financée au chapitre 23 - article 2315 - D 100 900 programme DD 24 (SIM: Sites d'intérêt métropolitain Bruges - Bordeaux Fret)

Les travaux de voirie, dont le délai d'exécution est fixé à 7 mois sont estimés à 851 279 € HT, soit 1 018 129,68 € TTC. Cette dépense sera imputée, dans le cadre du budget de l'exercice considéré, au Chapitre 23 Article 2315 - D 100 900 Programme DD24 SIM Bruges Bordeaux Fret.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le conseil de communauté

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE :

Ayant en charge la réalisation du giratoire à l'intersection de l'allée de la Réserve et de la rue de Fieusal sur la commune de Bruges, notre établissement public doit obtenir l'autorisation sous forme d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage (forme requise par l'Etat dans ses relations avec les collectivités pour ce type d'autorisation) qui définit tant le cadre que les modalités d'intervention de notre Etablissement Public.

DECIDE QUE :

ARTICLE 1 :

- la communauté urbaine réalisera ces travaux au nom et pour le compte de l'Etat,

ARTICLE 2 :

- monsieur le Président est autorisé à signer avec le représentant de l'Etat, la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 mai 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 JUIN 2010**

PUBLIÉ LE : 10 JUIN 2010

M. ALAIN DAVID